GARANTIE À VIE





Parce que notre objectif premier est de vous assurer une totale tranquillité d'esprit, nous plaçons une exigence forte dans la qualité et la durabilité de nos produits.

Cet engagement se traduit par la Garantie à Vie que nous proposons sur nos produits.

La Garantie à vie Babymoov est gratuite, personnelle et non transmissible, et s'applique exclusivement à un produit neuf acheté dans un point de vente agréé par Babymoov.

ENREGISTRER MON PRODUIT EN GARANTIE À VIE



Vous avez 2 mois suivant la date d'achat et/ou de retrait en magasin, pour enregistrer votre produit er garantie à vie.

Pour cela, cliquez sur le bouton "Aide", en bas à droite du site web <u>www.babymoov.com</u> et préparez :

- Votre **justificatif d'achat** de moins de 2 mois (bon de retrait, facture, bon de livraison, bon de commande, ticket cadeau)
- La **référence de votre produit** (A ou B suivie de 6 chiffres) inscrite sur l'emballage vers code barre, sur la notice ou sur le produit
- Le **numéro de lot** inscrit/gravé sur le produit, ou l'emballage vers le code barre. Il peut prendre la forme de 4 chiffres, 4 chiffres-4 chiffres, 2 chiffres/2 chiffres, ou 4 chiffres POFR chiffres. Pour voir le tuto vidéo : *cliquez ici*

ACTIVATION

Au moindre souci au-delà des 2 ans de garantie légale, contactez simplement l'équipe Relation Clients Babymoov (avec votre justificatif d'achat et une copie de l'email accusant réception de votre demande d'enregistrement en Garantie à vie).

En cas de problème technique couvert par la garantie à vie, votre produit sera alors réparé ou échangé dans les meilleurs délais!

CADEAU DE NAISSANCE

Dans le cadre d'un achat pour un cadeau de naissance ou via une liste de naissance, le délai d'enregistrement de 2 mois reste le même. Pensez bien à enregistrer le produit en Garantie à vie directement après l'achat pour les futurs parents. Il vous suffit de saisir leurs coordonnées sur le formulaire.

CHAMP D'APPLICATION

La garantie à vie est réservée aux personnes physiques, et ne couvre pas l'utilisation d'un produit dans le cadre professionnel.

Pays de résidence éligibles à la garantie à vie Babymoov :

Belgique, République Tchèque, Danemark, Groenland, Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg, Espagne, Italie, France métropolitaine incluant la Corse, Andorre, Monaco, Guyane, La Martinique, Guadeloupe, La Réunion, Polynésie Française, Pologne, Slovaquie, Roumanie, Moldavie, Suisse, Hongrie, Royaume-Uni, Portugal, Etats-Unis, Canada.

En vertu de cette garantie Babymoov propose la réparation de l'article ou le remplacement du produit si les défauts sont irréparables.

Dans un souci de satisfaction permanente de nos clients,
Babymoov assure un renouvellement fréquent de ses
gammes, Dans l'hypothèse où ne serions pas en mesure de
remplacer l'article par le même modèle, nous nous
réservons la possibilité de vous offrir un produit similaire
et/ou à caractéristique technique équivalente. Si un
changement de gamme est nécessaire, l'échange se fera
contre un produit de valeur équivalente au prix d'achat. En
aucun cas la garantie à vie ne saurait vous autoriser à
demander le remboursement du produit défectueux.
Toute demande de prise en charge de la Garantie à vie peut
être soumise à un contrôle physique du produit. Les frais de
retours sont à la charge du consommateur.

PÉRIMÈTRE

La garantie à vie prend le relais de la garantie légale de 2 ans, et démarre donc au lendemain du second anniversaire de votre achat

Pendant les deux premières années, votre produit est couvert par la garantie légale de 2 ans, qui s'applique sur présentation d'une preuve d'achat, sans enregistrement préalable. Si vous avez oublié de vous enregistrer en Garantie à Vie, sachez que votre produit est donc malgré tout couvert pendant 2 ans!

COUVERTURE

La garantie s'applique sous réserve d'une utilisation conforme à la notice, aux mauvais fonctionnements électroniques ou électriques, et aux pièces défectueuses.

CAS D'EXCLUSION

La garantie ne couvre pas les consommables (sucettes, tétines, goupillons, batteries..). Elle ne couvre pas les détériorations causées par une mauvaise utilisation du matériel, un mauvais entretien, ou par la casse, les dommages consécutifs à un accident ou à une chute, les altérations esthétiques des surfaces internes et externes qui ne nuisent pas à l'utilisation du produit (tâches, rayures, éraflures, décoloration, sérigraphie)

La garantie ne couvre pas l'usure normale, comme celle des textiles (tissus usés par une utilisation régulière, la décoloration, les déchirures, les trous), les coutures. Sont également exclus de la garantie la perte, le vol, ou toute altération liée à un évènement extérieur.

Les produits non éligibles à la Garantie à Vie : Les pièces détachées, tous les articles ne présentant pas le logo Garantie à vie sur leur emballage, nos produits Imparfaits, la Gamme Twist, Gamme Kozii, Gamme Foodii, les articles d'occasion/de seconde main, les produits reconditionnés.